

Roubaix

Densité et Confort, micro-projet de renouvellement urbain

Partenaires de l'opération expérimentale

Collectivité locale :

ville de Roubaix

Maîtrise d'ouvrage :

SIA Habitat



Huit sites aux contraintes spécifiques

Dans les quartiers anciens et certains secteurs d'habitat social, la ville de Roubaix compte plusieurs friches urbaines produites par divers dispositifs : résorption de l'habitat insalubre, décalage temporel entre les préemptions et le déroulement des projets, recadrage d'une ZAC en centre ville... Des contraintes diverses pèsent sur ces sites : taille réduite et situation de tête d'îlot, localisation en marge des territoires de projet

ou valorisés, contraintes d'aménagement... Du particularisme de ces sites découle un point commun : on ne peut y mener une opération classique.

Huit sites sont répertoriés par la ville comme prioritaires pour expérimenter des modes nouveaux d'intervention privilégiant la valorisation des continuités urbaines, et la cohérence de la conception avec les enjeux du territoire et les objectifs de qualité. Ces opérations s'insèrent dans

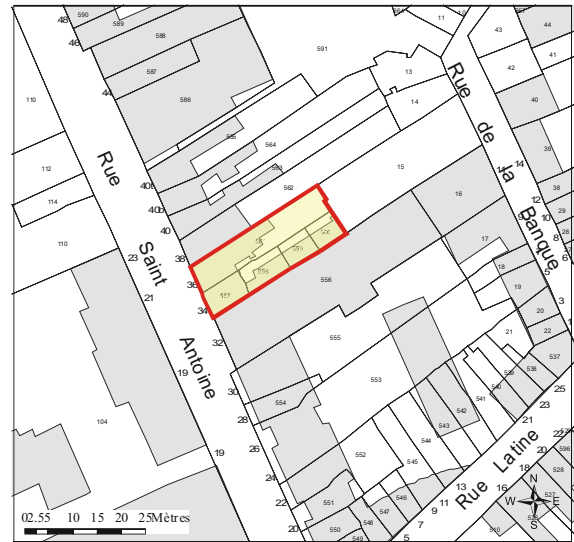


une politique de reconquête urbaine en direction des quartiers afin d'améliorer la qualité et la diversité du bâti, selon une démarche d'aménagement durable qui repose sur une politique foncière et un Agenda 21.

Conformément au Programme Local de l'Habitat, l'offre de logement produite sera diversifiée afin de compléter la gamme des produits logements existants, en particulier pour les ménages intermédiaires. Les statuts et les niveaux de prix seront adaptés à la volonté d'élargir la clientèle et de satisfaire aux exigences de qualité du bailleur et de la ville. Le volume de logements est de l'ordre de 90, tous sites et statuts confondus.

- 4 – La confrontation aux règlements,
- 5 – Le lancement de la conception de projet.

A cet effet, trois équipes de maîtrise d'œuvre seront réunies et prendront chacune en charge la réflexion de cinq à six sites. Les études de chaque site seront par la suite confrontées et aboutiront à une seule solution urbaine par site.



Parcelles d'un des 8 sites retenus.



Une démarche méthodique

Les objectifs d'urbanité, de compacité, d'intimité et de qualité environnementale visés par la ville reposent sur une démarche de programmation en cinq étapes successives :

- 1 - La déclinaison à la parcelle du projet de territoire,
- 2 - La définition des enveloppes urbaines,
- 3 - La définition des produits,

Contact

Stéphanie LAMARCHE-PALMIER, Ville de Roubaix,
slamarche@ville-roubaix.fr

Suivi-évaluation pour le PUCA

Anne-Laure DESTOMBE, CETE Nord-Pas-de-Calais,
anne-laure.destombe@equipement.gouv.fr